



Presstalis: le plan de sauvetage du rapport Mettling

Un document dresse le bilan désastreux des finances de la principale coopérative de presse.

**DELPHINE DENUIT
ENGUÉRAND RENAULT**

Si l'on ne réagit pas vite, Presstalis déposera le bilan avant la fin de l'année

PRESSE Presstalis joue son avenir. Un conseil de gérance et un comité exécutif de Presstalis (ex-NMPP) se sont tenus hier pour étudier les propositions du rapport de Bruno Mettling, l'inspecteur général des finances, et de David Lubek, pour tenter de redresser le distributeur de presse, au bord de la faillite. Ce rapport a été remis à François Fillon, qui l'avait missionné début janvier, avant d'être présenté mardi aux membres du conseil de gérance de Presstalis. Ce document tire la sonnette d'alarme sur l'état désastreux des finances du

groupe avant de proposer un plan cohérent pour remettre le système à plat et le rendre pérenne.

Le constat

Presstalis affichera un déficit d'exploitation de plus de 26 millions d'euros en 2010 après 40 millions pour 2009. « *Il y a une vraie urgence*, souligne un proche du dossier. *Si l'on ne réagit pas vite, Presstalis déposera le bilan avant la fin de l'année.* » En effet, Presstalis affiche des fonds propres négatifs de 50 millions d'euros. L'enjeu est important, c'est la survie d'un groupe distribuant 80 % de la presse et employant 1 200 salariés. La difficulté de la mission Mettling a été d'échafauder un plan cohérent qui devra être mis en place très rapidement. Cela conditionnera le soutien de l'État.

venir le PDG. Cette société anonyme serait contrôlée par deux coopératives : l'une dédiée à la presse quotidienne, l'autre aux magazines. Dans le même temps, le groupe Lagardère jusqu'alors actionnaire avec 49 % du capital pourrait, s'il le souhaite, céder sa participation et abandonner son rôle d'opérateur de Presstalis. Pour réguler la distribution de la presse (Presstalis détient 80 % du marché, contre 20 % pour les MLP) le rapport préconise d'instaurer une autorité administrative indépendante à l'image de l'Arcep dans les télécoms ou du CSA dans l'audiovisuel. Cette autorité serait adossée au Conseil supérieur de la presse qui ne serait pas remis en cause.

2. Restaurer l'exploitation

Il est impératif de le faire pour pérenniser l'entreprise mais aussi pour restaurer la confiance de certains magazines qui menacent d'aller à la concurrence des MLP. Or, aujourd'hui, Presstalis est entravé par un surcoût d'exploitation estimé à 65 millions d'euros, dont près de 25 millions rien que pour les dépôts à Paris et dans sa région. Mais le rapport reste elliptique sur le détail du volet social nécessaire avant

Premier distributeur de presse

PRESSTALIS, ex-NMPP, est la principale coopérative de presse en France. Presstalis a pour mission de permettre la diffusion de la presse écrite ainsi que de maintenir la pluralité de la presse en France. Elle distribue actuellement 80 % de la presse en France, aux côtés de son ri-

val, MLP (20 %) La coopérative est détenue à 51 % par les éditeurs, regroupés autour de cinq coopératives et à 49 % par Lagardère (via sa filiale Hachette), qui joue un rôle d'opérateur et désigne son directeur général, Remy Pflimlin, aux commandes depuis 2006

1. Instaurer une nouvelle gouvernance

Presstalis deviendrait une société anonyme (SA) avec un véritable PDG à sa tête. Aujourd'hui, c'est une coopérative, avec un opérateur, Lagardère, et un directeur général. L'actuel titulaire du poste, Remy Pflimlin, qui connaît par cœur les rouages du groupe, pourrait en de-



Presstalis distribue actuellement 80 % de la presse en France. DR

qu'il soit exposé aux syndicats qui ont déjà subi le plan Horizon 2010. Ces efforts réalisés, le rapport estime que le retour à l'équilibre d'exploitation pourrait être atteint dès 2011. Mais pour cela, il faut actionner un troisième levier.

3. Refondre les barèmes

Les barèmes, tarifs payés par les éditeurs pour distribuer leurs journaux, devraient être modifiés. Actuellement, ils sont calculés sur le prix de vente du journal. Dans le futur, ils prendraient davantage en compte le coût de traitement et d'acheminement. Mais surtout, et c'est là que le bât blesse, les barèmes devraient être augmentés de 2,5 points pour les quotidiens et d'1 point pour la presse magazine. Mais afin d'aider les quotidiens, dont les coûts sont plus élevés, l'État compenserait une partie de la hausse de leur barème.

4. Volet financier

Au total, Presstalis a besoin de 125 millions d'euros, selon ce plan. Tous les acteurs seraient mis à contribution.

Presstalis devrait vendre des actifs périphériques pour une trentaine de millions d'euros. Ses actionnaires devraient remettre au pot. Mais dans quelle proportion ? Sur ce point, les actionnaires (Lagardère pour 49 % et les autres éditeurs pour 51 %) sont divisés. Ils ont même interrompu hier leur conseil de gérance.

Enfin, l'État est prêt à donner un coup de pouce, à condition que toutes les parties se soient entendues. Il est prêt à verser 20 millions d'euros cette année.

De plus, il s'engagerait à pérenniser et augmenter sa subvention annuelle à la distribution de la presse de 12 à 18 millions d'euros. ■